



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE COLOMARS

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

ANNEXES - CARTES INFORMATIVES :

- CARTE DE L'ALÉA
- CARTE DE L'HISTORIQUE DES FEUX DE FORET
- CARTE DE LA VOIRIE
- CARTE DES HYDRANTS
- CARTE DE DENSITÉ DE L'HABITAT

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
SGAD-B 3656


Frédérie MAC KAIN

Octobre 2015

Prescription du PPRIF : 16 décembre 2003	
Délibération du Conseil Municipal : 20 avril 2015	
Enquête publique : du 13 mai au 17 juin 2015	
Approbation du PPRIF : Arrêté du	23 NOV. 2015
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES	
	